



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

Présents : Franck DELTERAL - Damien DUROY - Jean-Pierre BUFFIERE - Anne de LAVARDE - Florence REY-PAGES - Joël OUDOT - Pablo GUNDOVA - Sandra MONSBROT - Christophe POLONI

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Florence REY-PAGES

1) **DÉLIBÉRATIONS** :

2025/18 : VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal de SAINT-CYPRIEN, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents **DÉCIDE** de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2025, soit :

Taxe foncière bâtie (TFB)

Taux 2024 36,64 %

Taux 2025 36,64 %

Taxe foncière non bâtie (TFNB)

Taux 2024 91,87 %

Taux 2025 91,87 %

Taxe d'habitation (TH)

Taux 2024 10,62 %

Taux 2025 10,62 %

2025/19 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2025 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 515 021,22 €
- Recettes : 515 021,22 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 231 971,72 €
Dont Restes à Réaliser 2024 : 13 440,00 €
- Recettes : 231 971,72 €

Total du budget

- Dépenses : 746 992,94 €
- Recettes : 746 992,94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif 2025.

2) QUESTIONS DIVERSES :

- Courrier de monsieur Garde ; demande d'aliénation de l'impasse de Malecombe.
La majorité s'est prononcée contre la demande.
- Participation financière pour le chapiteau lors du Méchoui.
Si le Foyer Rural décide de louer le chapiteau, la contribution de la mairie sera la même que l'année dernière ; 3 566 € TTC la mairie et 1 500€ TTC le Foyer Rural.
- Réception d'une carte de remerciements des élèves du collège à Objat pour notre participation financière à leur voyage. La carte est très appréciée.

Saint-Cyprien, le 10 avril 2025

Le Maire

Franck Delteral

